FORMATION INTER-ENTREPRISES DOETH



La DOETH (Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés) **reflète la politique de l'entreprise sur le sujet**.

Ce document est à remplir une fois par an.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Comprendre l'obligation d'emploi
- Identifier l'ensemble des champs couverts par la DOETH
- Déterminer le périmètre de déclaration
- Connaître les différents justificatifs de la qualité de travailleur handicapé
- Maîtriser les modalités de calcul concernant :
 - → les unités bénéficiaires
 - la sous-traitance auprès du secteur spécialisé
 - → les emplois exigeant des aptitudes particulières (ECAP)
- Identifier les différentes possibilités de déduction de la contribution au titre des dépenses déductibles
- Appréhender les spécificités liées aux structures sous convention avec l'Agefiph ou sous accord agréé



Points forts

- Un consultant/formateur senior, expert de la thématique du handicap en milieu professionnel
- Échanges interactifs avec le public, jeux de rôle, films

Pour qui?

- Toute personne en charge du renseignement de la DOETH
- > Aucun prérequis





OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

• Être en capacité de **remplir de façon autonome la DOETH** de son entreprise



INFORMATIONS04 78 57 94 23contact@thconseil.fr